L'activité de la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » à l'étranger [1]

Tout a été dit, et presque tout a été écrit sur la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » et sur son œuvre d'assistance en faveur des victimes tout à fait innocentes de la guerre.

Mais ce que l'on connaît beaucoup moins et qu'il convient de souligner ici, c'est l'action de secours, à l'étranger, de cette communauté d'intérêts humanitaires qui complète de manière heureuse la tâche qu'elle accomplit sur le sol national suisse.

Des camps et des « colonies » d'enfants ont été organisés dans quelques départements de la France non occupée [2].

Actuellement, dix maisons d'accueil abritent plus de six cents enfants.

En Haute-Savoie, il y a celles de Pringy, ouverte en octobre 1940 avec 65 enfants ; de St-Cergues, fondée en septembre 1941 (60) ; de Faverges (50) ; le « home » de Cruseilles, qui peut en recevoir plus de cent ; enfin, la maison de Praz s/Arly, près de Mégève, qui, destinée plus spécialement aux délicats et prétuberculeux, en hospitalise 50.

D'autre part, le château de La Hille, par Montégut-Plantaurel (Ariège), groupe 90 enfants dans une atmosphère de travail et de fraternité, autour d'un vaste atelier de menuiserie ; au Chambon s/Lignon (Haute-Loire), 60 enfants sont répartis dans plusieurs maisons, et le centre d'accueil de Montluel (Ain), fondé en mai dernier, en loge 50.

Indépendamment de ces lieux de séjour, il convient aussi de signaler la pouponnière d'Annemasse (Haute-Savoie), ainsi que celle de Banyuls-sur-Mer, dans les Pyrénées-Orientales (où se trouve également la maternité d'Elne).

La pouponnière de Banyuls-sur-Mer s'occupe de donner des soins aux enfants qui habitent dans les camps d'internés civils; elle accorde aussi des consultations médicales aux mères françaises de la région, « repliées » des départements du nord de la France, et organise des cours de puériculture à l'usage des jeunes filles de la classe supérieure des écoles de Banyuls.

[1] *Revue internationale*, mai 1942, p. 348 ; juillet 1942, p. 521 ; septembre 1942, p. 173.

[2] *Hors-texte.*

Secours aux enfants à l'étranger

Quant à la maternité suisse d'Elne, que « l'œuvre de secours aux enfants espagnols » avait, en décembre 1939, fondée et établie tout d'abord à Brouilla, dans ce même département des Pyrénées-Orientales, elle peut hospitaliser 40 mères et 25 enfants. Cet établissement fut repris le 15 juin 1940 par le « Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre » et a passé, dès le 1er janvier 1942, sous la direction de la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants ». Ce sont surtout des internées civiles des camps d'Argelès et de Rivesaltes qui y séjournent ; cependant, un nombre toujours croissant de femmes françaises des départements limitrophes, ou qui sont « repliées » dans cette région, y viennent aussi pour accoucher ou pour demander les soins que nécessite leur état. Durant ces deux dernières années, la directrice, qu'assistent une sage-femme et deux infirmières, a enregistré plus de 500 naissances.

Préoccupée, d'autre part, de ravitailler l'enfance sous-alimentée, la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » a fondé à Toulouse un « centre » dont dépendent un certain nombre de cantines scolaires et de postes de répartition de lait. 112 cantines ont été installées dans diverses localités du midi de la France, et, dans la seule région de Béziers, Montpellier et Toulouse, la distribution alimentaire est faite à six orphelinats, deux institutions, dix-huit écoles libres et soixante-dix-neuf écoles communales ; dans le département du Gers, cinq cantines remplissent le même office. Cette œuvre de ravitaillement est accomplie par la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants », avec la collaboration ou l'appui financier des Quakers ou du « Secours national français ». Durant les cinq premiers mois de 1942, ces cantines ont été fréquentées par plus de 4.000 enfants, qui ayant participé à près de 400.000 goûters ou collations, ont consommé 100.000 litres de lait.

Dans les camps de Gurs, Récébédou [1] et Rivesaltes, un organisme de ravitaillement a été créé ; il exerce également son action en étroite collaboration avec l'œuvre des Quakers, la Croix-Rouge française et diverses organisations confession-

[1] *Ce camp a été fermé récemment.*

ACTION SUISSE DE SECOURS EN FAVEUR DES ENFANTS, A L'ÉTRANGER

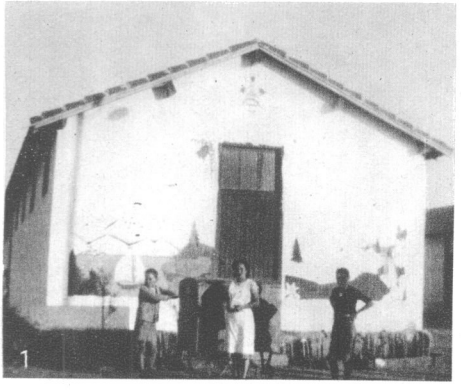

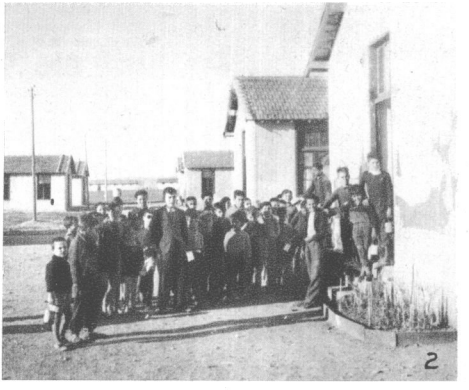

Camp d'internés civils de Rivesaltes. — 1. La cantine suisse. — 2-3. Dans l'attente du goûter suisse. — 4. ...On se protège contre le froid tant bien que mal. — 5. Coup d'œil sur les chaussures. — 6. « Bohémiennes » internées.

ACTION SUISSE DE SECOURS EN FAVEUR DES ENFANTS, A L'ÉTRANGER

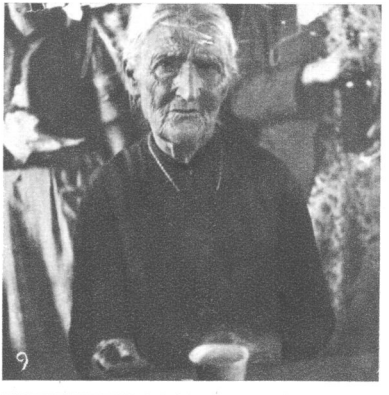

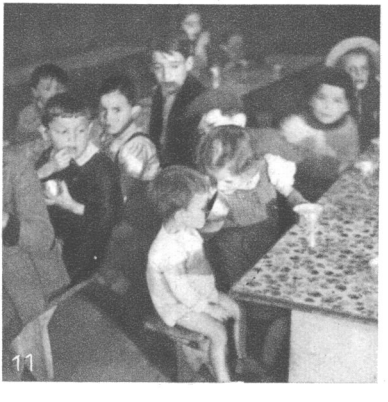

7. Centre de Toulouse: Envois de vivres aux cantines suisses. — 8. A Toulouse, ...petits clients... — 9. Camp de St-Cyprien. Internée... — 10. A Récébebou, ...l'heure du goûter suisse... — 11. A Auch, ...petits clients de la cantine suisse... — 12. Au château de La Hille (Ariège).

ACTION SUISSE DE SECOURS EN FAVEUR DES ENFANTS, A L'ÉTRANGER

13. Centre de Toulouse. Distribution de souliers.

14. A la cantine suisse de Auch...

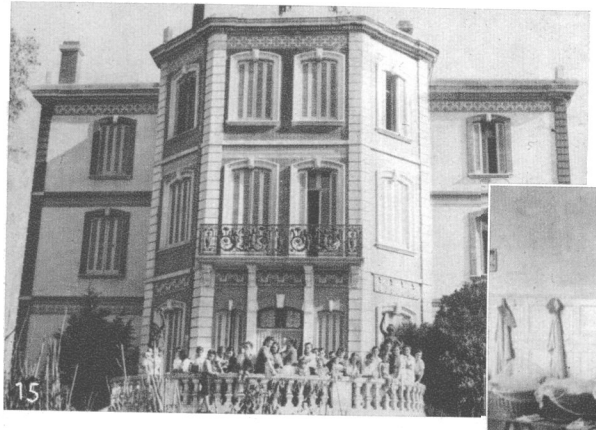

15-16.
La pouponnière d'Elne
(Pyrénées-Orientales).

17. Colonie de Faverges
(Hte-Savoie).

18. A Pringy (Hte-Savoie).

19.
Colonie de Talloires
(Hte-Savoie).
Une des baraques.

nelles de secours catholiques, protestantes, israélites, etc. La cantine est installée dans une des baraques ; son personnel s'occupe spécialement des enfants, des mères malades, et, à titre exceptionnel, de vieillards ou des personnes sous-alimentées. A Rivesaltes, 1.500 rations sont distribuées chaque jour ; à Récébédou, plus de 500 ; à Gurs, 300 environ. A Récébédou a été fondé un « foyer » avec bibliothèque, dans lequel sont donnés des cours de langues, conférences, etc. Au camp de Gurs, une baraque demeure réservée à l'école, qui enseigne en trois langues, au « jardin d'enfants », et à l'atelier de menuiserie, établi en vue de l'éducation professionnelle des jeunes. On compte que, de janvier 1942 à fin mai, 2.200 enfants ont reçu, dans les « homes » de ces camps, près de 300.000 goûters et 85.000 litres de lait.

A la fin de mai 1942, le total des présences journalières des enfants assistés en France non occupée atteignait, en moyenne, près de 6.000.

Par surcroît, l'œuvre de la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » a développé, à l'étranger, l'organisation des « parrainages », dont la création en Suisse a eu tant de succès.

En France non occupée, c'est par l'intermédiaire du « centre » de Toulouse, auquel seront adjointes prochainement deux délégations auxiliaires à Lyon et à Marseille, que fonctionne ce service de solidarité nationale. Près de 6.000 parrainages sont en cours ; non seulement en faveur d'enfants français, alsaciens-lorrains réfugiés, ou belges, mais au bénéfice également d'enfants étrangers séjournant dans les camps d'internés civils.

En outre, le « centre » de Lyon de la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » procède tout spécialement aux enquêtes portant sur les demandes de séjour en Suisse faites en faveur des enfants habitant la France non occupée ; et il organise diligemment les convois d'enfants.

Quant au « centre » de Paris de la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants », il agit comme celui de Lyon et il consacre en outre une part de son activité aux parrainages, dans cette

partie du territoire français ; en ce moment, on en compte près de 2.000.

Un service de parrainages fonctionne également en Belgique.

C'est par l'intermédiaire de l'« Union internationale de secours aux enfants » que ce service s'est développé en Finlande.

Enfin, en Hongrie, l'œuvre des parrainages de la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » s'exerce en faveur d'enfants polonais réfugiés.

Au total, 16.000 personnes, cherchant par un souci de générosité à atténuer les souffrances des petits, se sont inscrites jusqu'à la fin de juillet 1942, et, à cette date, 12.500 parrainages étaient encore en cours de paiement, à raison de dix francs par mois pour une durée de six mois.

Les efforts d'assistance de la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » se développent aussi sous d'autres formes, dans d'autres pays. Ainsi les vivres qui ont été achetés par la Croix-Rouge suisse, pour une somme de plus d'un million de francs suisses, seront distribués en Grèce, par l'entremise de la mission du « Secours aux enfants », partie récemment pour Athènes.

Quant à la Finlande, elle a reçu dernièrement des vivres et des médicaments, dont la valeur globale atteint près de cent mille francs.

Rappelons enfin l'œuvre d'hébergement en Suisse des enfants, à laquelle la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » voue des soins attentifs. Et comme on le sait, des maisons d'accueil, des préventoriums et des « colonies », ainsi que des familles, abritent des contingents nombreux de petits hôtes particulièrement frappés par le malheur des temps.

Nous avons souligné déjà, à cette place l'immense intérêt et la haute signification de cette entreprise. Donnons encore à ce sujet quelques indications, qu'il y aura lieu de compléter par la suite :

A la fin d'août 1942, plus de 9.000 petits Français, Belges et Serbes séjournaient en Suisse. Au total, la « Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants » a reçu en Suisse plus de 26.000 petits hôtes venant de l'étranger, sur lesquels 3.000 enfants suisses ont été confiés à la fondation « Pro Juventute ». Depuis le

début de l'année 1942, plus de 14.000 enfants ont été accueillis, 1.600 hospitalisés dans cinquante « homes », préventoriums ou « colonies », alors que près de 8.000 logent dans des familles.

Ces actions s'efforcent d'atténuer la rigueur des événements en mettant un peu de douceur dans la vie quotidienne si troublée des enfants ; elles tendent aussi, en distrayant leur pensée des soucis qui les harcèlent, à mettre dans leur détresse physique un peu de la « divine petite espérance » du poète, pour qu'ils puissent affronter l'avenir avec des forces accrues. L. D.

A travers les revues

Archives médicales belges, Bruxelles, nº 9, septembre 1942.

« Diagnostic précoce des ostéo-arthrites tuberculeuses » (Professeur Dr F. Cevey, Lausanne).

Paru en allemand dans la « Schweiz. medizin-Wochenschrift », 1942 nº 6). Nous avons déjà publié une analyse de ce travail dans le numéro de mai 1942 de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*. Il est donc inutile d'y revenir.

« L'alimentation dans la pathogénie et la thérapeutique du Basedow » (Dr L. Brull).

Dans son intéressant exposé, l'auteur arrive aux conclusions suivantes : La sous-alimentation généralisée de la population belge, qui a réduit sa capacité de travail et de résistance à la tuberculose, a eu en même temps pour effet une chute des besoins caloriques. Le métabolisme de base est généralement abaissé d'environ 15% par rapport à la moyenne d'avant-guerre chez tous les thyroïdiens qui ont été examinés en 1942. Ce phénomène semble avoir nettement retardé l'éclosion des syndromes basedowiens ou en tout cas atténué leur gravité.

Ceci corrobore le fait observé au cours des crises thyréotoxiques de la maladie de Basedow, pendant lesquelles l'anorexie ou la suppression totale de l'alimentation par les vomissements font baisser le métabolisme alors que la polyphagie fouette au contraire les échanges caloriques.

Ces constatations montrent, d'une part, le rôle important que joue le régime dans la pathogénie de la maladie de Basedow et, d'autre part, nous invitent à intégrer la sous-alimentation dans le traitement normal de cette affection.

Th.

« *Praxis* », *Revue suisse de médecine*, Berne, nº 41.

« Remarques pratiques sur la sulfamidothérapie par voie rectale » (Dr A. Jentzer et Dr Michel Demole).

Recherches expérimentales ayant pour but de préciser les conditions de l'activité de la sulfamidothérapie par voie rectale. Il en résulte que les divers sulfamidés semblent être tous mal résorbés en suppositoires. Les expériences obtenues permettent de conclure que le Cibazol (Sulfathiazol) en suppositoires est très mal résorbé, et, aux doses